finale de la Déclaration, objet des plus vives controverses:

Je crois fermement que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint et le sacrifice de la messe, tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui dans l'Eglise de Rome, sont contraires à la religion protestante.

En présence de Dieu, je déclare, professe et atteste solennellement que c'est sans réserve aucune que je fais cette déclaration, en toutes les parties qui la composent.

Ce texte hybride n'était qu'un compromis; il ne satisfit personne, et le Premier dut élaborer lui-même, en dehors du Select Committee, une nouvelle formule. Le 19 juillet, le marquis de Salisbury proposa donc: 1° de supprimer le mot adoration de la Vierge pour faire droit aux réclamations catholiques de lord Llandaff; 2° en ajoutant, après la Déclaration que certaines doctrines romaines sont contraires à la religion "protestante", les termes à "laquelle je crois" qui précisent et affirment le protestantisme du souverain. Ces remaniements qui eussent donné satisfaction à chacun, lord Salisbury espérait les faire voter par les Chambres après les trois lectures obligatoires pour qu'ils devinssent loi définitive; mais il dut retirer son Bill, le 5 avril 1902, devant la multiplicité des amendements et les débats orageux qui accueillirent son généreux effort.

On sait comment, l'an dernier, après une nouvelle campagne vivement menée par les catholiques, sur le désir du nouveau souverain, Georges V, le *premier* Asquith, fit retrancher de la *Déclaration*, toût ce qui offensait l'Eglise

catholique.

30 Origine de la Déclaration

Loin de répondre à un besoin foncier de la nation, elle est le résultat monstrueux d'une invraisemblable imposture. Le grand Macaulay en a fait justice et personne aujourd'hui n'ose défendre le transfuge de toutes les religions, cet odieux *Titus Oates*, tour à tour baptiste, ministre anglican à deux reprises, mais avant tout faussaire, aventurier et débiteur insolvable. C'est lui qui, sous le règne agité de Charles II, réussit, avec le concours de Bedloe, Cartstrais et du comte de Shaftesbury, à accré-